



PENVENAN, le 22 février 2022,

Madame le Maire, Denise PRUD'HOMM,

Aux Conseillers Municipaux

INVITATION

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL

DATE : LUNDI 28 FÉVRIER 2022

HEURE : 20H00

LIEU : SALLE DES FÊTES

ORDRE DU JOUR :

1. AFFAIRES FINANCIÈRES

- Convention de partenariat entre la Commune et l'association « l'Air du Large » pour l'organisation du festival de Buguéès ;
- Soutien à la course-relais en faveur de la promotion de la langue bretonne « Redadeg 2022 » ;
- Subventions aux associations ;
- Tarifs de location des mouillages au port de Port-Blanc ;
- Tarifs de location des mouillages non équipés dans la zone de mouillages de Buguéès.

2. CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNE D'OZOIR-LA-FERRIERE ET LA COMMUNE DE PENVENAN : Mutualisation des moyens de la cuisine centrale dans le cadre d'une amélioration du service public d'accueil de loisirs

3. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

4. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Madame Denise PRUD'HOMM

